

Préfecture du Gers : Tour de France, recommandations pour la circulation et les spectateurs



Préfecture du Gers : Tour de France, recommandations pour la circulation et les spectateurs

Le jeudi 17 juillet aura lieu la 12^e étape de la 112^e édition du Tour de France. Après un départ donné à Auch, les coureurs vont traverser 12 communes du département : Pavie, Lasséran, Saint-Jean-le-Comtal, Labéjan, Miramont-d'Astarac, Mirande, Saint-Martin, Saint-Maur, Laas, Miélan, Laguian-Mazous et Villecomtal-sur-Arros, via la route nationale N21.

Les horaires

La caravane partira d'Auch à 11h10 et les coureurs à 13h10 (départ fictif) puis 13h25 (départ réel).

La caravane quittera le département du Gers pour celui des Hautes-Pyrénées à 12h30 et les coureurs vers 14h25.

Impact sur la circulation

Sur la ville de départ : Auch

Le stationnement et la circulation seront fortement impactés sur Auch. Les routes identifiées par la commune fermeront à partir de 8h30, voire dès 4h pour la haute ville. Toutes les informations sont consultables en ligne sur le site de l'Office de tourisme.

Des perturbations de la circulation sont également attendues entre 7h30 et 9h30, au giratoire des Justes et sur la N124 au niveau de cet échangeur n°21, en raison du point de convergence du millier de véhicules participants à la course.

Entre Auch et Villecomtal-sur-Arros

Le stationnement et la circulation seront strictement interdits sur la route nationale N21 sur l'ensemble des communes traversées lors de cette étape. Du nord au sud, les premières sections fermeront à 8h30, et les dernières rouvriront à 15 h.

Des mesures spécifiques peuvent être prises par les maires des centres-bourgs impactés, au regard des nécessités locales. Les arrêtés pris par les collectivités sont consultables sur le site internet de la préfecture.

Seuls les véhicules accrédités ou les véhicules de secours pourront, si nécessaire, emprunter le parcours. La circulation restera interdite entre le passage de la caravane et celui de la course.

Itinéraire hors-course entre Auch et Chélan

Des ralentissements sont à prévoir sur la D929, à partir de 13h00, en raison de l'itinéraire hors-course (500 voitures qui rallient Loudenvielle).

Itinéraire conseillé via Haulies et Castelnaud-Barbarens pour les véhicules légers venant du sud.

Déviation obligatoire par Tirent-Pontéjac et Gimont pour les poids-lourds venant du sud.

Stationnement interdit hors agglomération sur cet axe, entre Pavie et le giratoire de Robinson.

Le rétablissement de la circulation s'effectuera dans l'heure qui suit le passage des coureurs.

Les consignes de sécurité à adopter avant, pendant et après le passage du Tour

Le long du parcours, certains axes peuvent être fermés à la circulation : respectez les déviations mises en place et suivez les consignes des autorités ;

Photos, vidéos, snaps, tweets, stories... Rien ne justifie de se mettre en danger, n'empiétez pas sur la chaussée ;

Restez derrière les barrières de sécurité s'il y en a. À l'approche de la caravane et des coureurs, ne changez pas d'emplacement au dernier moment ;

N'aspergez pas les cyclistes et n'empêchez pas le passage de la caravane. Pour leur sécurité, n'allez pas au-devant d'eux, même pour les encourager ;

Ne vous installez pas à la sortie d'un virage, où la visibilité est plus faible. Écartez-vous le plus possible de la chaussée. Les bas-côtés peuvent être utilisés par les coureurs ;

Tenez les chiens en laisse au bord de la route ;

En cas de forte chaleur, pensez aux casquettes et crème solaire. Hydratez-vous régulièrement ainsi que vos enfants, même s'ils ne le réclament pas.